

Article en Une

Chaque mois, la Rédaction publie des informations en accès libre.

Les 100 derniers : [1](#) | [10](#) | [20](#) | [30](#) | [40](#) | [50](#) | [60](#) | [70](#) | [80](#) | [90](#)



Tous les articles en Une

- [Les 100 derniers](#)
- [Les articles en Une depuis 2002](#)

Otite moyenne aiguë : guérison souvent spontanée chez les enfants

[Lire le texte complet](#)
[Pdf, réservé aux abonnés](#)

Retarder d'un ou deux jours l'utilisation des antibiotiques dans les otites moyennes aiguës permet souvent de s'en passer.

Une otite moyenne aiguë est une inflammation du tympan associée à une inflammation et à un épanchement de pus de l'oreille moyenne. Elle fait presque toujours suite à une infection virale des voies aériennes supérieures. C'est une affection très fréquente chez les enfants, rare chez les adultes.

L'évolution d'une otite moyenne aiguë est en général rapidement spontanément favorable. Parfois, des perforations spontanées du tympan surviennent, cicatrisant en général en moins de 2 semaines.

En cas de fièvre ou de douleurs légères à modérées, **le paracétamol** est le médicament symptomatique de premier choix. Chez les enfants, l'intérêt de la ponction du tympan (c'est-à-dire la paracentèse) n'est pas établi.

Chez les enfants âgés de plus de 2 ans et les adultes en bonne santé par ailleurs, savoir attendre 48 à 72 heures par exemple avant l'éventuelle mise en route d'un traitement antibiotique lors d'une otite moyenne aiguë, conduit à éviter un tel traitement chez la plupart des patients. Cette stratégie réduit fortement l'utilisation des antibiotiques, facteur de développement de résistance des bactéries. Elle n'augmente pas le risque de méningite ni de mastoïdite, complications rares mais graves. Dans certaines situations, un traitement antibiotique par **amoxicilline** semble justifié d'emblée, notamment en cas de risque accru de complications infectieuses, chez les nourrissons âgés de moins de 6 mois, en cas d'intensité majeure des symptômes et un aspect du patient évoquant une infection grave.

Un traitement antibiotique est justifié aussi en l'absence d'évolution spontanée favorable après quelques jours.

La persistance d'une douleur de l'oreille ou d'un épanchement pendant plus d'une semaine, la persistance de la fièvre ou, chez un enfant, de l'aspect malade, justifient un nouvel avis médical.

©Prescrire 1er juin 2016

"Otite moyenne aiguë. L'essentiel sur les soins de premier choix" Rev Prescrire 2016 ; 36 (392) : 451-455. (pdf, réservé aux abonnés)

[Retour en haut de page ▲](#)

[Plan du site](#) | [Mentions légales](#) | [Nous contacter](#)